

Ambition ESG 2025

Renforcer l'Investissement Responsable

Confidence
must be earned

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Material reserved for professional investors only

L'ESG est ce que nous sommes. Aujourd'hui, nous franchissons un nouveau cap avec les Ambitions ESG 2025 dont l'objectif est de soutenir une transition environnementale équitable.

L'investissement responsable a toujours été au centre de la stratégie d'Amundi, la responsabilité sociale et environnementale étant un des quatre piliers fondateurs de l'entreprise depuis sa création en 2010. Aujourd'hui cet engagement se reflète à travers notre politique d'engagement et de vote, et notre large gamme de solutions et de services d'investissement afin de permettre à nos clients d'intégrer l'ESG dans leurs portefeuilles en fonction de leur objectifs et contraintes.

Fort de ce positionnement, Amundi qui gère déjà plus de 800 milliards d'euros d'actifs intégrant des critères ESG¹, s'engage à rester à la pointe de l'innovation financière en matière d'investissement responsable afin d'accompagner au mieux l'ensemble de ses clients dans leur démarche ESG. Outre le fait d'avoir rejoint la coalition « Net Zero » Asset Managers en juillet 2021, Amundi cherche aujourd'hui à atteindre un chemin plus rapide vers la décarbonation en présentant un nouveau plan d'action 2022-2025. Celui-ci vise une plus grande intégration de l'ESG dans les solutions d'investissement existantes, au renforcement de l'offre au service du développement durable et enfin s'attache à fixer des objectifs d'alignements en interne à la hauteur de ses engagements.

Ce plan Ambitions 2025 adresse notamment le sujet du climat qui est l'une des plus grandes problématiques de notre époque. Depuis l'Accord de Paris en 2015, Amundi a renforcé son ambition de soutenir l'action climatique dans toutes les régions et à travers chaque classe d'actif. Le Groupe prévoit maintenant d'enrichir son offre d'une gamme de produits et services « Net

Zero ». Cette transition verte ne pouvant se faire sans une approche socialement inclusive, Amundi s'attachera également à soutenir les stratégies d'investissement qui encouragent une transition juste et favorise la mobilisation notamment par le biais de la coalition « Just Transition for Climate » lancée plus tôt cette année.

En outre, nous considérons que le dialogue et l'engagement avec les émetteurs sont essentiels pour permettre des changements concrets et contribuer efficacement à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Dans ce contexte, Amundi étendra son dialogue auprès de plus de 1 000 entreprises afin de les aider à progresser dans leur plan de réduction de leurs émissions et à s'aligner sur l'accord de Paris.

Cette volonté d'approfondir l'intégration ESG tout au long de la chaîne de valeur de la gestion d'actifs reflète également les engagements croissants en matière d'ESG de nos clients à travers le monde. Ce nouveau plan à 3 ans d'Amundi comprend un ensemble d'objectifs ambitieux visant à répondre à leurs besoins actuels et futurs.

¹. Donnée à fin septembre 2021.



Renforcer notre offre au service du développement durable

► Intégration de l'évaluation de la transition opérée par les entreprises dans les fonds ouverts

Tous les fonds ouverts gérés de manière active², intégreront l'évaluation des entreprises quant à leurs efforts de décarbonation et le développement de leurs activités vertes

Au-delà des objectifs actuels de performance financière et ESG, 100% des fonds ouverts gérés activement devront afficher d'ici 2025 un score de transition énergétique supérieur à leur univers de référence. À travers cet objectif, Amundi complète les objectifs de performance en matière d'ESG en ajoutant un focus sur la transition énergétique et les activités durables, afin d'être à même de construire des portefeuilles plus résilients en amont des changements à venir.

► Enrichir notre offre « Net Zero »

Développer des produits et des services « Net Zero » pour répondre à une demande croissante des investisseurs

Déjà très présent en termes de stratégies d'investissement responsable à travers l'ensemble de ses plateformes de gestion, Amundi va développer de nouvelles solutions ciblant les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec la réalisation de zéro émissions nettes d'ici 2050. Ces nouvelles solutions en gestion active viennent compléter la gamme de solutions « Net Zero » déjà existantes notamment à travers notre offre de gestion passive et seront disponibles pour tous les segments de clientèle. En outre, Amundi proposera des services de diagnostic et de conseil « Net Zero » afin de répondre aux besoins des clients s'engageant dans cet objectif.

► Étendre l'offre de solutions d'investissement à impact

Atteindre 20 Mds d'euros via de nouvelles solutions d'investissement apportant une contribution positive aux dimensions environnementales ou sociales

Amundi continuera à concevoir des solutions innovantes en matière d'impact à travers un large éventail de stratégies et de classes d'actifs afin de répondre au mieux aux préoccupations de ses clients sur ces questions.

► Élargir l'offre de stratégies d'investissement responsable en gestion passive

40% de la gamme de produits ETF en ETF ESG pour accélérer et déployer l'accès à l'investissement responsable

Amundi prévoit de poursuivre l'élargissement de son offre d'ETF ESG pour amplifier son engagement d'offrir aux investisseurs des solutions passives et responsables.

► Proposer à nos clients un outil d'analyse ESG de pointe, *ALTO Sustainability*

Améliorer notre soutien aux clients via notre offre de solution technologique qui intègre un large éventail d'analyses ESG et climatiques

Afin de s'assurer que nos clients puissent visualiser et optimiser leurs objectifs et contraintes ESG dans leurs portefeuilles, Amundi a développé une solution technologique intégrée, *ALTO Sustainability (Amundi Leading Technologies and Operations)*. Cet outil permet aux investisseurs d'analyser l'exposition de leurs portefeuilles et de leur fournir des données les aidant dans leur prise de décision.

2. Périmètre des fonds ouverts actifs, où l'approche ESG Mainstream et la méthodologie de notation de la Transition sont applicables.



Approfondir l'intégration de l'ESG dans nos investissements

▶ Étendre notre dialogue à plus de 1 000 entreprises

Élargir à plus de 1 000 entreprises notre dialogue en matière de climat

En tant que gestionnaire d'actifs socialement responsable, Amundi s'est fermement engagé à fournir à ses clients des performances financières dans la durée tout en contribuant positivement aux principaux défis sociétaux, en particulier sur le sujet de la transition énergétique. Dans ce contexte, Amundi élargira sensiblement sa politique d'engagement et de vote sur le climat auprès d'un large éventail d'entreprises et portera toute son attention sur leurs stratégies d'alignement avec l'Accord de Paris afin de pouvoir contribuer à la transformation globale qui est attendue.

▶ Désinvestissement des hydrocarbures non conventionnels

Au sein des portefeuilles d'investissement, élimination progressive des entreprises exposées à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels.

D'ici 2022³, les portefeuilles procéderont progressivement à la cession de toutes leurs expositions aux sociétés dont l'exploration et la production d'hydrocarbures non conventionnels représentent plus de 30% de leurs activités⁴.

3. Périmètre d'application de la politique d'Investissement Responsable d'Amundi.

4. Non-conventionnel : Sables bitumineux, Pétrole et Gaz de Schistes.



Fixer des objectifs d'alignements internes à la hauteur de nos engagements

► Intégration étendue de critères ESG dans la politique de rémunération

Étendre l'intégration des critères ESG dans la politique de rémunération d'Amundi

À partir de 2022, Amundi intégrera des indicateurs ESG dans les structures de rémunération et de performance au sein de son organisation incluant la Direction Générale, les 200 cadres dirigeants, les forces de vente et les équipes de gestion.

► Réduction des émissions par employé à hauteur de 30%

Appliquer ces réductions sur les ambitions climat d'Amundi

Amundi veillera à créer l'adhésion nécessaire autour de ce nouveau plan auprès de l'ensemble des collaborateurs afin qu'ils en soient partie prenante. D'ici 2025, Amundi vise une réduction de 30% de ses émissions de gaz à effet de serre par employé sur les « scope » 1 et 2 ainsi que sur les déplacements professionnels.

► Proposer à nos actionnaires de se prononcer sur notre politique Climat en AG

Recueillir les avis des actionnaires sur la stratégie climat d'Amundi

En 2022, nos actionnaires auront l'occasion de donner leur opinion sur les objectifs climatiques d'Amundi lors de notre assemblée générale des actionnaires par le biais d'une présentation et d'un vote consultatif.

Document réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Dans l'Union européenne, ce document s'adresse uniquement aux investisseurs « professionnels » tels que définis dans la Directive 2004-1939/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MIF »), et le cas échéant, dans la réglementation locale de chaque pays-membre. En ce qui concerne l'offre en Suisse, il s'adresse aux « investisseurs qualifiés » selon la définition fournie dans les dispositions de la loi suisse du 23 juin 2006 sur les placements collectifs (LPCC), de l'ordonnance suisse du 22 novembre 2006 sur les placements collectifs (OPCC) telle qu'amendée, et de la Circulaire FINMA 13 septembre « Distribution au sens de la législation sur les placements collectifs de capitaux » du 28 août 2013. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable. Ce document ne doit en aucun cas être diffusé auprès du grand public, des clients particuliers ou des investisseurs privés dans quelque juridiction que ce soit, ni aux « ressortissants américains ». Le présent document est communiqué à titre purement informatif et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat d'un produit et ne doit pas être assimilé à une sollicitation pouvant être considérée comme illégale ou à un conseil en investissement. Amundi Asset Management décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision prise ou investissement effectué sur la base de ces informations. Les informations figurant dans le présent document sont fournies à votre demande; elles sont communiquées à titre confidentiel exclusivement et sont réservées au seul usage de leurs destinataires. Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi Asset Management ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document est communiqué sans prendre en considération les objectifs d'investissement particuliers, la situation financière ou le besoin particulier d'aucun investisseur spécifique, et ne doit pas être utilisé comme l'unique fondement d'une prise de décision d'investissement ou d'évaluation d'un produit d'Amundi Asset Management. Il ne constitue pas non plus une offre d'achat, un conseil d'investissement, ni une sollicitation de vente, et ne doit pas s'entendre comme une indication des décisions relatives aux instruments financiers mentionnés dans ce document à prendre par Amundi en tant que gérant de portefeuille. Toutes projections, évaluations et analyses statistiques contenues dans ce document sont fournies pour aider le destinataire dans son évaluation des sujets décrits ici. De telles projections, évaluations, et analyses peuvent être fondées sur des évaluations subjectives et des hypothèses et utilisent une méthodologie parmi d'autres, pouvant produire d'autres résultats. Par conséquent, de telles projections, évaluations, et analyses ne doivent pas être considérées comme des faits, ni comme une estimation précise des événements futurs. Il n'y a aucune garantie que les performances visées seront atteintes. Il convient de rappeler que l'investissement implique des risques. La valeur d'un investissement, et tous les revenus qui en proviennent, peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter. Les performances passées ne sont pas une garantie ou un indicateur fiable des performances et rendements actuels et futurs. Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes au mois de septembre 2021. Les chiffres, opinions et estimations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.